

Index

Abandon scolaire – décrochage scolaire

Deux termes qui désignent l'interruption (temporaire ou définitive) des études avant l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.) de la part d'une institution d'enseignement. Le «décrochage scolaire» est généralement utilisé dans le contexte d'un abandon à l'ordre d'enseignement secondaire alors que l'«abandon scolaire» est un terme plus global qui est utilisé à la fois pour le secondaire, le collégial et l'universitaire.

Persévérance scolaire

Poursuite d'un programme d'études en vue de l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.).

Raccrochage

Réinscription d'un individu (abandonnant, décrocheur) à un programme d'études après une période d'absence plus ou moins longue.

La **persévérance scolaire** se situe dans le cadre de la **prévention du décrochage scolaire**. La persévérance scolaire sous-tend la nécessité d'agir en priorité sur la prévention. Elle rime donc avec encouragement et soutien de tous les jeunes dans leur épanouissement et dans la poursuite de leurs rêves, tout en visant l'obtention d'un diplôme qui qualifie pour le marché du travail. Elle renvoie aux **efforts constants déployés par les élèves ainsi que par les équipes pédagogiques pour favoriser l'apprentissage au quotidien et l'obtention d'un premier diplôme**. La semaine de la persévérance scolaire a pour objectif d'encourager les jeunes, de les féliciter pour leurs efforts, de les écouter quant à leurs motivations et à leurs aspirations. Le **travail sur l'estime de soi est au cœur de la persévérance scolaire**.

(« chaque jeune a besoin d'encouragement chaque jour » académie de Versailles)

Réussite scolaire

La réussite scolaire est synonyme d'achèvement avec succès d'un parcours scolaire (atteinte d'objectifs d'apprentissage et maîtrise des savoirs). Les résultats scolaires et l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.) sont des indicateurs de réussite scolaire. Ce terme est donc porteur d'une idée de rendement et de performance.

Réussite éducative

La réussite éducative est **la recherche du développement harmonieux de l'enfant**. Elle est plus large et englobante que la seule réussite scolaire car elle concilie :

- l'épanouissement personnel
- la relation aux autres
- la réussite scolaire

Elle s'adresse prioritairement à ceux qui sont le plus en difficulté et dans les territoires les plus défavorisés. Elle se réfère aux valeurs et objectifs de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

Différence innovation/expérimentation :

Expérimentation : art. 34 expérimentation s'en est une quand on sort du cadre de la Loi (changement des heures d'enseignement qu'a le droit chaque élève dans chaque discipline, les classes sans notes). C'est davantage cadré, le chef d'établissement fait un dossier, le recteur qui décide. Expérimentation : accompagné par les services académiques. **Je fais autrement.**

Cet article 34 issu de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole (2005) permet aux établissements de mettre en oeuvre des dispositifs expérimentaux pour une durée maximum de **cinq ans**, portant sur **l'enseignement des disciplines**, **l'interdisciplinarité**, **l'organisation pédagogique de la classe, de, l'école ou de l'établissement.**

Innovation : tout ce qui échappe à cette définition. Ne change pas le cadre réglementaire (pédagogie active). Je vais faire la même chose mais autrement.

Ethique : je me réfère à mes valeurs personnels

Déontologie : morale professionnelle

Y a-t-il une différence entre valeurs et principes ?

Principe : ce qui est premier (laïcité, gratuité avec comme valeur l'altruisme), ce qui est à l'origine, ce qui rend compte d'une chose, un rappel à l'ordre. Ce qui est posé, ce qui est non discutable. Un principe c'est ce pour quoi je mets des valeurs.

Valeurs : (solidarité, respect, engagement, liberté, égalité, tolérance...), prêt à faire des sacrifices, ce pour quoi on est prêt à faire des sacrifices, ce qui coûte... Les valeurs donnent du sens au principe. C'est ce qui évite de dire « c'est comme ça ».

Identité professionnelle : éléments de reconnaissance du métier, éléments du métier qui vont me distinguer de l'autre. Eléments de concordance au sein du métier, élément de dissonance par rapport aux autres métiers.

Deux éléments : repose sur des savoirs professionnels, réglementaire mais aussi sur des manières d'exercer et de mettre en oeuvre, comment moi je mets en oeuvre ces prescriptions, sur le contexte.

Culture d'établissement : histoire de l'établissement et ce qui reste des expériences des uns et des autres au sein des établissements. La culture d'établissement peut être marquée par un chef d'établissement. Ce qui échappe à la compréhension, ce qui est de l'ordre de la perception.

L'effet établissement : plus value qu'amène l'établissement aux élèves. Ce qu'a produit l'établissement au niveau de la réussite des élèves.

Victimation : Étude des phénomènes criminels qui s'intéresse en premier lieu à la personne des victimes.

Victimisation : action de victimiser, considérer, désigner quelqu'un comme une victime

Les valeurs attachées à la citoyenneté

La citoyenneté, c'est à la fois :

la civilité : par le respect des règles et des personnes ;

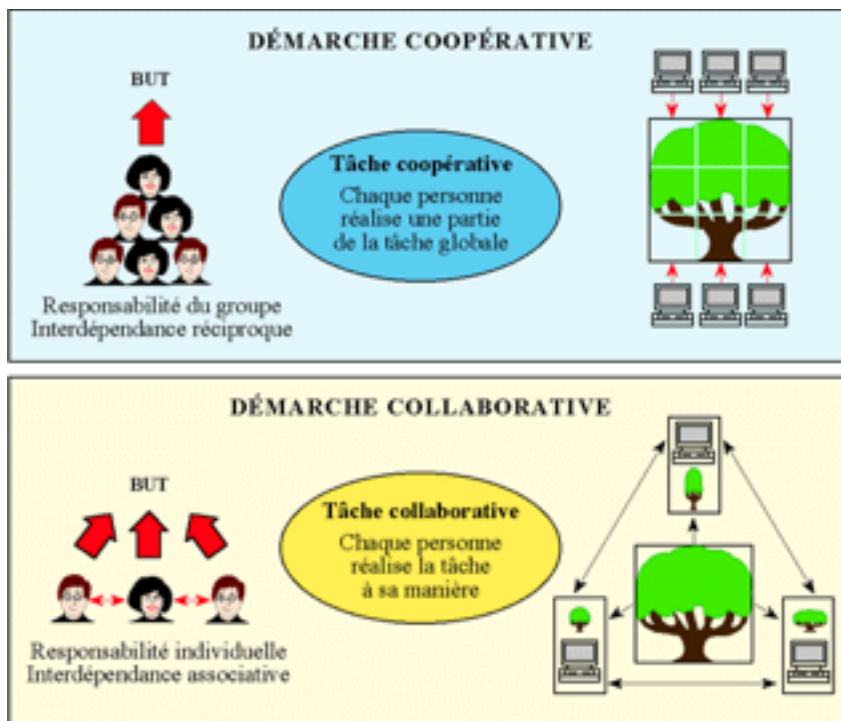
le civisme : par l'acceptation et la mise en œuvre des règles de vivre ensemble ;

le politique : par l'implication en tant qu'hommes et femmes libres et responsables sur les décisions communes.

La solidarité : elle est importante, en effet, dès lors que les citoyens, dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun. Elle correspond à une attitude d'ouverture aux autres qui **illustre le principe républicain de fraternité**. Dans ces conditions, la solidarité, qui consiste à venir en aide aux plus démunis, directement ou par le biais des politiques publiques (ex : impôt redistributif) est très directement liée à la notion de citoyenneté.

Collaboration : Action de collaborer, de participer à une œuvre avec d'autres.

Coopération : Action de participer (avec une ou plusieurs personnes) à une œuvre ou à une **action commune**.



Croyance/savoir

Les croyances sont particulières, les connaissances sont universelles (Condorcet). Donc, l'Ecole ne doit pas être soumise à la religion ou à l'athéisme, pour permettre l'autonomie de

jugement, permettre la naissance d'un être libre, capable de juger avec distance. L'Ecole laïque, la seule école libre, parce que libérée de tout prosélytisme.

Le professeur, fonctionnaire de l'universel. (Pena-Ruiz, questions vives de la laïcité).

Autorité éducative

Elle naît dans une relation éducative bienveillante visant la **coopération**, sans coercition ni usage de la force physique ou psychique (H. Arendt) propre à l'autoritarisme contreproductif visant l'obéissance inconditionnelle (B. Robbes).

Bienveillance

Ensemble d'intentions et d'attentions visant le bien-être et l'épanouissement d'autrui, perceptible dans tout ce qui aide à préserver l'estime de soi de l'autre et à développer une confiance réciproque.

Citoyenneté

Elle s'apprend et s'exerce à travers la **civilité** (respect des règles et des personnes), le **civisme** (acceptation et mise en œuvre des règles de vivre ensemble) et le **politique** (implication et participation aux décisions communes) (EVEIL). Les conseils de vie collégienne et de vie lycéenne constituent les instances d'exercice de la citoyenneté.